



# VOS DÉMARCHES D'ORIENTATION APRÈS LA 3<sup>e</sup>

## DE QUOI AVEZ-VOUS BESOIN POUR VOTRE DÉMARCHE EN LIGNE ?

De l'identifiant et du mot de passe  
de votre compte ÉduConnect,  
sauf si vous utilisez FranceConnect.

Plus d'informations au verso.

## DÉCOUVRIR LES FORMATIONS

À partir du 3 avril 2026

- 1 Connectez-vous au portail Scolarité Services : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)  
Choisissez le service **Orientation**.
- 2 Dans le moteur de recherche, saisissez les formations qui vous intéressent pour les découvrir plus en détails.

## RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS D'ORIENTATION

Fin mai et début juin 2026

- 4 Connectez-vous à Scolarité Services pour **prendre connaissance de l'orientation proposée par le conseil de classe et donner votre réponse**.  
**En cas de désaccord**, prenez rendez-vous avec le chef d'établissement.

L'affectation au lycée tient compte de la décision d'orientation du chef d'établissement et du nombre de places disponibles dans la formation de l'établissement demandé.

## FORMULER SES DEMANDES

Du 4 au 26 mai 2026 inclus

- 3
  - Connectez-vous à Scolarité Services et saisissez **vos demandes d'admission pour les formations et établissements souhaités**.
  - Vérifiez **l'ordre de vos choix** et enregistrez-les.
  - Pensez à **effectuer les démarches indiquées** pour les formations qui affichent des modalités particulières d'admission (apprentissage, privé sous contrat, etc.).

Pour chaque formation choisie,  
le conseil de classe examine la voie  
d'orientation correspondante.

## CONSULTER LE RÉSULTAT D'ADMISSION ET S'INSCRIRE

À partir du 30 juin 2026 après-midi

- 5
  - Connectez-vous à Scolarité Services à l'heure fixée pour votre académie.
  - Consultez et téléchargez le résultat de vos demandes.
  - Inscrivez votre enfant dans son futur établissement.

Attention à bien respecter le délai  
d'inscription indiqué pour ne pas perdre  
votre place.

## AVEZ-VOUS PENSÉ À L'INTERNAT ?

Les boursiers bénéficient d'aides financières.

Toutes les infos sur [education.gouv.fr/les-internats-au-college-et-au-lycee-12527](https://education.gouv.fr/les-internats-au-college-et-au-lycee-12527)



# ÉduConnect

Activez votre compte ÉduConnect ou utilisez FranceConnect pour profiter du **portail Scolarité Services**.

## À QUOI SERT ÉDUCONNECT ?

ÉduConnect est le compte qui permet d'accéder aux services numériques des écoles et des établissements **pour suivre la scolarité de vos enfants**.



### Utilisez ce compte :

- 1 identifiant / 1 mot de passe pour tous vos enfants ;
- tout au long de leur scolarité (de l'école au lycée).

### Accédez par exemple :

- aux **démarches en ligne** comme l'inscription au collège ou au lycée ;
- au **livret scolaire** de vos enfants ;
- à l'**espace numérique de travail (ENT)**.

## COMMENT ÇA MARCHE ?

Connectez-vous avec votre compte **ÉduConnect** ou avec **FranceConnect** sur **teleservices.education.gouv.fr**

1

Pour activer **votre compte**, vous avez besoin du **numéro de téléphone** portable donné lors de l'inscription de vos enfants.

2

Une fois que **votre compte est activé**, vous accédez aux **services et démarches en ligne** associés à chacun de vos enfants.

## DES QUESTIONS ?

Si vous avez des questions sur votre connexion ou une démarche en ligne, la **plateforme d'assistance nationale** est à votre disposition.



En ligne à l'adresse :  
[assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)



Par téléphone au **0809 54 06 06**  
du **lundi au vendredi de 8 h à 20 h**  
et le **samedi de 8 h à 12 h** (heure de Paris)  
(prix d'un appel local)